

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 20 Mars 2009 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président  
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE,  
Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc  
JEHANNO, et Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent en partie : M. Patrick BEESLEY, Yann BARBITCH, Jean-Jacques KRIEF

Assistent : MM. Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN), Raymond BAURIAUD, Dominique  
LATTERADE, Alain GAROS, Christophe ZAJAC.  
Melle Frédérique VALET

Excusés : Mme Roselyne BIENVENU et M. René LE GOFF

### **1. Ouverture**

Jean-Marc JEHANNO, chargé d'animer cette réunion du Bureau Fédéral, donne la parole à la société PROVALYS, qui a effectué une étude sur le niveau de sécurité du site de la FFBB suite aux intrusions recensées courant décembre 2008.

Les tests ont été faits à partir des pages [www.basketfrance.com](http://www.basketfrance.com) (hors boutique et pages relatives aux résultats des championnats). Il en ressort une faible sécurité nécessitant plusieurs actions visant à renforcer l'application, élargir les tests sur toutes les pages du serveur de la FFBB et sensibiliser les acteurs web de la FFBB à la sécurité internet.

Jean-Jacques KRIEF informe le Bureau Fédéral que des mesures ont d'ores et déjà été prises pour minimiser ces failles.

**Le Bureau Fédéral souhaite qu'une étude complète soit réalisée par Jean-Jacques KRIEF.**

### **2. Organisations diverses et communications**

#### **a) Equipe de France Masculine**

- **Organisation**

Patrick BEESLEY commence son exposé par la réunion de la cellule Equipe de France qui s'est déroulée le week-end dernier à Lyon.

Les deux objectifs principaux étaient la détermination des axes de travail et la mise en place de la Direction Opérationnelle.

La feuille de route est la suivante :

- Constitution d'une liste de 24 noms fin avril – début mai
- Mise en place du suivi médical
- Contact entre Vincent COLLET et Larry BROWN afin de formaliser la collaboration

- **Supporters**

Raymond BAURIAUD explique qu'on a recherché des offres plus souples et variées en termes de durée et de prix pour les voyages des supporters.

Pour ce faire la FFBB a décidé de faire appel à une société extérieure, IOX Sport Event Travel, pour trouver des solutions intéressantes notamment pour le déplacement en Lettonie. Il réside également une véritable envie d'aller plus loin et fournir des produits sur l'ensemble des Equipes de France.

Marie-Noëlle SERVAGE : Y a-t-il un minimum de participants requis pour obtenir de telles offres ?

Raymond BAURIAUD précise que le minimum de participants est très bas. D'autre part cette société est prête à s'occuper des déplacements des supporters, de la presse et aussi des joueurs pour le Championnat d'Europe en Pologne, où le délai d'organisation est très court.

#### **b) Cahier des Charges des Equipes de France**

Yann BARBITCH explique que le Cahier des Charges, resté le même depuis la saison dernière, n'a pas encore été envoyé à Strasbourg, ville d'accueil pour le Stage de Préparation de l'Equipe de France des 22 et 23 Juillet 2009.

Yvan MAININI précise que la problématique principale du Cahier des Charges réside dans les coûts engendrés par l'organisation du déplacement de l'Equipe de France et ce qui en découle (prix des places de match, budget prévisionnel...)

Jean-Pierre SIUTAT propose au Bureau Fédéral une réflexion sur le panneau LED, plus value intéressante en terme d'image. Il serait donc opportun d'ajouter une clause sans pour autant tout imposer.

Yann BARBITCH confirme que cet outil, véritable valeur ajoutée en terme de support de communication et d'animation, paraît être un point essentiel à mettre en avant dans le Cahier des Charges. Il y a une réelle nécessité de créer un événement à la hauteur de l'Equipe de France.

Yvan MAININI : il est nécessaire d'inscrire des obligations financières et effectivement aller au-delà, en fixant le prix des places en accord avec la FFBB.

#### **Le Bureau Fédéral demande à ce que le Cahier des Charges soit redéfini en tenant compte des remarques précédentes.**

Jean-Marc JEHANNO propose d'ajouter un point à l'ordre du jour et de donner la parole à Jean-Pierre SIUTAT au sujet des matchs de Qualification à l'Euro 2009 à Pau.

#### **c) Matches de Qualification à l'Euro 2009 à Pau**

Jean-Pierre SIUTAT fait un résumé des quatre réunions de travail qui ont eu lieu récemment à ce sujet :

- La FFBB est positionnée comme organisateur
- Le fil directeur de l'événement est acté (billetterie, animations, ...)

L'idée principale est de créer une grande fête du basket autour d'un événement de grande envergure.

#### **Le Bureau Fédéral souhaite que si l'Equipe de France est qualifiée pour le Championnat d'Europe 2009, le 3<sup>ème</sup> match de qualification se joue à Pau (27 ou 30 août 2009).**

#### **d) Assemblée Générale 2009 à Lille**

Yann BARBITCH présente les conclusions de la visite de repérage effectuée à Lille le 17 février dernier :

- Les réunions et la restauration auront lieu principalement à l'hôtel *Lille Grand Palais* et *Novotel Lille Aéroport*
- En ce qui concerne l'hébergement, le Comité Directeur et la Délégation DOM/TOM seront accueillis au *Novotel Lille Aéroport* qui a une capacité d'accueil importante. Les autres hôtels disponibles sont : *Novotel Lille Centre Grand Place*, *Novotel Lille Gares*, *Ibis Lille Gares*, *All Seasons Lille centre* et *Mercure Lille Centre Opéra*.

Yvan MAININI s'interroge sur la logistique et plus particulièrement le transport entre les différents points d'hébergement.

Yann BARBITCH rassure le Bureau Fédéral en affirmant qu'il y aura autant de navettes que nécessaires sur toute la durée de l'AG. Il précise que le seul point d'interrogation dans l'organisation de ce week-end est de savoir si la réunion de la Chambre d'Appel aura lieu à Lille.

Pierre COLLOMB : Quatre membres de la Chambre d'Appel étant présents à Lille, il paraît pertinent pour des questions financières, d'y organiser la plénière.

Yvan MAININI souligne qu'effectivement pour des raisons logistiques, les réunions de Commissions, sauf cas exceptionnel, n'ont pas lieu d'être pendant l'AG.

De plus il souhaite une réécriture du Cahier des Charges de l'Assemblée Générale pour le soumettre au Bureau Fédéral et permettre ainsi d'organiser au mieux cet événement qui est devenu au fil des années un Congrès.

Marie-Noëlle SERVAGE : Ce travail a déjà commencé car des incohérences ont effectivement été décelées.

#### **e) Assemblée Générale FIBA-Europe et Bureau Fédéral à Cannes**

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur la réunion qui s'est déroulée ce matin même sur le sujet :

- 70 % de réponse des participants – une relance a été faite par FIBA-Europe
- Mise en place de bus pour faire face au grand nombre d'arrivées sur certaines plages horaires
- Un pool de 7 voitures sera fourni par Opel – en contrepartie il y aura une visibilité Opel sur les documents FIBA et une voiture exposée en permanence devant l'Hôtel.
- Un souci réside dans l'attente de réponse du Conseil Régional et du Conseil Général sur les subventions

Il précise qu'à la demande d'Yvan MAININI, le Bureau Fédéral prévu le 24 avril 2009 a été déplacé au 8 mai prochain à Cannes, pour permettre aux membres de rencontrer les acteurs du basket international lors de l'Assemblée Générale FIBA-Europe.

#### **f) All Star Game Européen**

Jean-Pierre SIUTAT souhaite vivement remercier le personnel FFBB pour son travail, qui a permis l'organisation d'un événement de qualité. Il fait ensuite le bilan de ce week-end :

- Excellente collaboration avec le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
- Bonnes retombées Presse sur l'événement
- Des joueuses engagées dans des actions annexes (« Mairaines de cœur », lancement d'un match de Top 14 de rugby...)
- Des animations de haut niveau
- La FIBA Europe a déclaré qu'il s'agit du plus bel All Star Game organisé à ce jour.

Jean-Pierre HUNCKLER : Les Hôpitaux de Paris qui ont reçu la visite des joueuses lors de ce week-end remercient chaleureusement la FFBB pour son initiative.

Yvan MAININI souhaite :

- remercier Magali ANDRIER pour son travail en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
- souligner la présence d'Anciennes Internationales
- mettre en avant la cohérence du rythme entre le match et les animations

#### **g) CFAMC : réflexion sur les arbitres mineurs – quotas d'arbitres (CD/LR) – application de la Charte**

Jacques DENEUX demande la position de la FFBB sur des points de règlements sur lesquels la CFAMC est souvent interpellée.

- (1) Quelle est la responsabilité de la Fédération dans la désignation d'arbitres non majeurs ?  
Une autorisation parentale est elle suffisante ?

**Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite qu'à partir de la saison prochaine, une autorisation parentale d'arbitrer soit exigée pour les arbitres mineurs.**

(2) Quotas d'arbitre (CD/LR)

**Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite un quota de 1.3% sur chaque instance (Comité vers Ligue et Ligue vers Championnat de France). Cette modification réglementaire sera soumise au Comité Directeur des 15 et 16 Mai 2009 pour adoption.**

(3) Application de la Charte de l'arbitrage

**Après discussion, le Bureau Fédéral propose qu'un arbitre ayant acquis les droits nécessaires pour son nouveau club puisse muter jusqu'au 30 novembre de la saison en cours.**

**Après discussion, le Bureau Fédéral refuse de mettre l'obligation sur la totalité des Championnats régionaux.**

### **3. Administration – Finances – Réglementations**

#### **a) Demande de réexamen d'une décision de la Chambre d'Appel – Union Sportive Fertésienne Basket c/ Comité du Loiret**

Le Comité du Loiret demande ce réexamen estimant que la décision de la Chambre d'Appel n'est fondée sur aucune base juridique et qu'il y a eu une erreur d'appréciation.

Pierre COLLOMB rappelle les faits et tient à préciser que la Chambre d'Appel, qui n'a pas conclu à une fraude, a souhaité mettre en lumière un réel problème lourd de conséquence.

**Le Bureau Fédéral demande le réexamen de cette décision par la Chambre d'Appel à la majorité des membres présents (12 pour et 1 abstention).**

**Le Bureau Fédéral souhaite ajouter un point à la réglementation afin de sensibiliser les Comités Départementaux sur leur obligation de vérifier la totalité des pièces d'un dossier de demande de licence.**

#### **b) Propositions de Conciliation**

- US Aubenas

Rappel des faits: Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 30 janvier 2009, donnant à rejouer la rencontre US Aubenas c/ SMUC La Ciotat Aubagne disputée le 8 novembre 2008, comptant pour le Championnat de France de Basket Ball de NM2.

Le conciliateur propose à l'association US Aubenas de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel et demande à la FFBB de fixer dans les meilleurs délais une nouvelle date pour disputer la rencontre en cause.

**Après un vote, la demande de conciliation est acceptée à la majorité des membres présents (11 pour et 2 ne participent pas au vote).**

- Aix Maurienne Savoie Basket

Rappel des faits: le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 16 mai 2008, lui infligeant une amende de 10 000 euros.

Le conciliateur propose à l'association Aix Maurienne Savoie Basket de s'en tenir à la décision contestée.

**Après un vote, la demande de conciliation est acceptée à la majorité des membres présents (10 pour, 2 abstentions, et 1 ne participe pas au vote).**

#### **c) Mutation GUERRA**

Rappel des faits: Le président du club de Nice Cavigal Olympique demande à ce que la licence T de Marylène GUERRA soit re-qualifiée en licence M suite à l'impossibilité d'obtenir une convention de formation.

**Accord du Bureau Fédéral à la majorité des membres pour la transformation de la licence T en M (12 pour et 1 abstention)**

**d) Nomination des Secrétaires de la Chambre d'Appel**

**Le Bureau Fédéral nommé à l'unanimité Clément SOURIOUX et Christophe ZAJAC comme Secrétaires de la Chambre d'Appel**

**e) Composition des Commissions : Discipline, Disciplinaire du Dopage, Manifestations, Conseil des Jeunes**

Marie-Noëlle SERVAGE présente les différentes propositions de composition des Commissions qui n'ont pas été validées lors du précédent Bureau Fédéral (annexe 1). Elle précise que les membres de la Commission des Agents Sportifs sont nommés ultérieurement.

**Le Bureau Fédéral valide les Commissions proposées.**

**f) Point sur les Agents Sportifs**

Christophe ZAJAC souhaite informer le Bureau Fédéral des points suivants:

- l'examen des Agents Sportifs n'aura pas lieu le 23 avril prochain comme prévu lors du dernier Comité Directeur à cause d'un délai incompressible avec le Ministère
- Quelques données statistiques: 64 agents en exercice, 33 demandes de renouvellement de licence, 23 demandes d'information sur l'examen 2009
- Une proposition de loi est en cours d'étude et va prochainement faire l'objet d'une modification des textes en vigueur, notamment dans le domaine de la formation obligatoire, de l'exercice et l'accès à la profession d'agent et du contrôle renforcé de l'activité d'agent.

Jean-Pierre SIUTAT émet la réflexion sur le paiement des agents sportifs par les joueurs (es) et non plus les clubs.

Yvan MAININI précise que ce débat va dans le sens de l'évolution de la politique fédérale.

**g) Informatique**

Jean-Jacques KRIEF aborde les sujets suivants:

- FBI Web: à partir du 8 avril 2009 commencera une nouvelle série de tests où les Comités et les Ligues seront les beta-testeurs.
- Feuille de marque électronique: le groupe de travail piloté par Jacqueline PALIN va se réunir pour établir le Cahier des Charges de la phase 2.
- Site internet: priorité de développement sur le Patrimoine, le vidéo arbitrage, le formulaire d'inscription en ligne des Universités d'été et l'historique des Championnats sur les huit dernières années.
- Statistiques, FIBA-monde propose un outil statistique que nous pourrions intégrer dans notre processus sans perdre notre identité.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que le projet « statistique » doit être finalisé (traduction – aménagements) avant d'être présenté pour être validé.

**h) Téléphonie**

Tous les contrats ont été revus pour correspondre au mieux au besoin des utilisateurs.

Il précise que des solutions sont envisagées pour permettre de limiter les coûts pour les appels et les connections internet depuis l'étranger.

Marie-Noëlle SERVAGE : une incohérence était évidente entre les abonnements disponibles et les affectations selon les missions des utilisateurs. Une procédure est donc mise en place pour assurer le suivi des consommations téléphoniques.

Yvan MAININI informe le Bureau Fédéral que dès à présent le trésorier refusera les notes de frais de consommations téléphoniques excédant le seuil du forfait souscrit.

#### **i) Règlement Médical**

Jean-Yves GUINCESTRE revient sur le document distribué lors du dernier Comité Directeur. Il devient urgent de valider le règlement médical pour ne pas se mettre en porte à faux avec le Ministère de la Santé.

**Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral, le 3 avril, pour une validation au Comité Directeur les 15 et 16 mai 2009.**

#### **4. Débat d'orientation**

##### **a) LFB : point sur la situation actuelle**

Thierry BALESTRIERE expose les documents distribués aux membres du Bureau Fédéral :

- Règles de qualification pour les Coupes Européennes Féminines 2009/2010
- Nombre d'équipes en LFB 2009/2010
- Compétitions supports de la formation de la joueuse

##### **Après discussion, décisions du Bureau Fédéral :**

- Pour l'Euroleague, il est évident de privilégier les trois premiers clubs sains financièrement dans le classement général.
- L'Eurocup est l'opportunité de promotion d'un club, il n'y a pas de raison de créer un classement pour y accéder.
- Le Pôle 1 – Haut Niveau – devra la saison prochaine proposer un projet sur la formation de la joueuse

##### **b) Orientation Politique et déclinaison par pôle**

Dominique LATTERADE reprend le document de synthèse du séminaire à Lisses, distribué aux membres du Bureau Fédéral, qui deviendra l'arborescence du support de communication de la nouvelle politique fédérale.

Jean-Yves GUINCESTRE souhaite apporter la dimension européenne sur le point « Trouver des synergies avec d'autres fédérations et regarder ce qui se fait ailleurs ».

Un échange a lieu sur la priorisation des actions par pôle :

- Jean-Pierre SIUTAT – Pôle 1 → le travail de réflexion s'est fait principalement sur la partie opérationnelle. Il est primordial de faire un état des lieux des axes où le pôle 1 est acteur puis de réfléchir en amont sur la stratégie à mener pour pouvoir influencer dans les autres domaines.
- Christophe ZAJAC – Pôle 2 → Une réunion est prévue à ce propos Jeudi 26 mars 2009
- Jean-Pierre HUNCKLER – Pôle 3 → Il y a deux points importants : faire évoluer notre façon de communiquer (définir nos valeurs, réfléchir sur une image fédérale en tant que marque avec une déclinaison de produit marketing) et mettre en place un événement majeur pérenne afin de valoriser l'Equipe de France.
- Pierre COLLOMB – Pôle 4 → Des difficultés sont rencontrées pour prioriser les actions (pôle hétérogène, dimension politique à ne pas négliger, le calendrier peut dépendre d'autres instances) Alain GAROS : des axes méritent une réflexion dans le pôle 4, à savoir : les ressources humaines dans le cadre de la gestion et management des CTF et CTS, la politique territoriale, les pratiques et observatoire ainsi que la détection. Il souligne la nécessité de réunions transversales entre les quatre pôles.

Yvan MAININI souhaite sensibiliser le Bureau Fédéral et les acteurs du Pôle 3 à propos d'un repositionnement des Relations Presse.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il y a une étude à faire sur les nouvelles technologies pour servir au mieux les intérêts de la communication fédérale.

**Le Bureau Fédéral demande à ce qu'un document sur les priorisations des pôles soit présenté au Comité Directeur des 15 et 16 mai 2009.**

**c) Proposition sur les étapes et échéancier de la mise en place des pôles**

Marie-Noëlle SERVAGE revient sur les trois dates clefs de l'échéancier à savoir le Comité Directeur des 9 et 10 janvier, le Comité Directeur des 15 et 16 mai et l'Assemblée Générale du 27 juin 2009. Elle précise que chaque étape doit être validée politiquement avant de passer à la suivante.

Trois grands points paraissent importants à valider dans les semaines à venir :

- Fixer les priorités par Pôle
- Définir les missions dans chaque Pôle
- Affecter le personnel

Yvan MAININI souhaite que le calendrier tel qu'il est présenté soit décalé car la priorisation des pôles nécessite du temps. Il souligne l'importance d'avoir des pôles opérationnels en même temps. Il est aussi important de désigner quelqu'un pour réfléchir sur l'implantation géographique en prenant en compte l'achat du plateau du 111, rue du Château des Rentiers.

Jean-Pierre SIUTAT : il serait cohérent de regrouper les pôles géographiquement pour créer une meilleure communication interne à la FFBB.

Marie-Noëlle SERVAGE : en parallèle, une réflexion doit être menée sur le rattachement des Commissions dans les pôles.

Yvan MAININI demande à ce que les Commissions qui pourraient faire l'objet d'un rattachement différent de celui auxquelles elles avaient pensé soient contactées.

**Accord du Bureau Fédéral**

**Le Bureau Fédéral propose également que le Conseil des Jeunes intègre le Pôle 2 et qu'un document actualisé sur ce point soit présenté à la prochaine réunion prévue le 3 avril 2009.**

**d) Opération solidarité**

**Le Bureau Fédéral nomme Jean-Marie FLORET à l'unanimité, sous la responsabilité de Pierre COLLOMB, comme référent de l'Opération Solidarité (Pôle 4).**

Yvan MAININI souligne que le financement « Opération Solidarité » doit servir uniquement pour de l'aide à l'emploi.

**e) Frédéric FORTE**

Frédéric FORTE revient rapidement sur les raisons de sa démission au poste de Délégué à l'Equipe de France Masculine.

Yvan MAININI regrette cette décision mais la respecte.

**5. Questions Diverses**

Jean-Marc JEHANNO informe le Bureau Fédéral sur la nomination arbitres Championnat de France :

- Championnat d'Europe Masculin : Eric CHAMBON
- Championnat d'Europe Féminin : Régis BARDERA et Nicolas MAESTRE

Il communique les nouveaux groupements sportifs enregistrés au 20 mars 2009 : Marles Basket Club (CD 62) – Basket Ball Club de Voisins le Bretonneux (CD 78) – Basket Entente Morières Pernes (CD 84)

*Prochaine réunion du Bureau Fédéral aura lieu le vendredi 3 avril 2009 à 17h00 au siège de la FFBB*